

PENTHAZ - CONSEIL COMMUNAL

Indemnités revalorisées pour les autorités

PENTHAZ Jeudi 4 novembre, la séance du Conseil communal a débuté avec une présentation du projet de nouvelles constructions scolaires à Penthalaz par David Baillif, du bureau Ferrari architectes à Lausanne. Cette présentation avait déjà été faite en son temps au Conseil de l'Association scolaire intercommunale de La Venoge et il a été jugé utile de la soumettre pour information (d'ici à la fin de l'année) aux conseils communaux et généraux des six communes appartenant à l'ASIVenoge, à savoir: Daillens, Lussery-Villars, Mex, Penthalaz, Penthalaz et Vufflens-la-Ville.

Plan d'affectation à voter

Désormais, les prochaines étapes pour ce projet sont les suivantes. Tout d'abord, le 13 décembre, il y aura la votation du Conseil communal de Penthalaz sur le plan d'affectation (PA) du Cheminet. Après quoi, sous réserve du temps nécessaire pour traiter les oppositions, il est prévu de mettre à l'enquête le projet d'extension du site scolaire au printemps 2022. Rappelons que trois bâtiments sont envisagés. Le premier pour mettre à disposition huit salles de classes supplémentaires; le deuxième regroupant une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), la bibliothèque et des locaux administratifs; le troisième pour la cantine scolaire et une salle de gym de type VD3.

Si tout se passe sans accroc majeur, les travaux pourraient débuter à l'automne 2022 pour une remise des deux premiers bâtiments pour la rentrée scolaire d'août 2024 et le troisième en 2025.



Le périmètre sur lequel est envisagée l'extension du site scolaire «Le Cheminet» de l'ASIVenoge à Penthalaz. (PHOTO FERRARI ARCHITECTES)

ter à l'automne 2022 pour une remise des deux premiers bâtiments pour la rentrée scolaire d'août 2024 et le troisième en 2025.

Adaptation acceptable

Après cette présentation le Conseil de Penthalaz a statué sur les indemnités des autorités. Il a d'abord accepté à l'unanimité de revaloriser «raisonnablement et de façon justifiée» la fonction des municipaux. «L'adaptation des indemnités est acceptable compte

tenu de la charge de travail et des responsabilités en hausse des membres de l'exécutif», a déclaré Dany Zimmermann, président de la Commission des finances. Et d'ajouter: «Nos municipaux s'engagent réellement pour la commune en prenant beaucoup de temps sur leur vie professionnelle et privée. Cette revalorisation de la fonction permet d'une part un revenu complémentaire adapté à un temps de travail partiel et, d'autre part, elle permet de garder et/ou

d'attirer des candidat(e)s compétent(e)s.»

L'unanimité a aussi prévalu quant au traitement et indemnités du Conseil communal. On note dans ce dossier que certaines lignes budgétaires ont été revalorisées, notamment concernant le poste de secrétaire du Conseil (qui passe d'un brut de CHF 2459.- à 2600.-), du président (de CHF 1500.- à 1600.-) ou les jetons de présence (dont le montant passe de 17.- à 25.-). ■ PASCAL PELLEGRINO

Notre offre du moment!

Des promotions de folie sur tout l'assortiment cuisson Miele!



Four Miele H7460-60 BP

Design très harmonieux avec éclairage à LED et pyrolyse

Article vedette en exemple

2200.- TTC*

* Prix y.c. livraison/installation/élimination. Du 01.11 au 31.12.21 sur tous les fours, cuisinières et plans de cuisson Miele, dans la limite des stock disponibles. Photo non contractuelle.

vo **énergies**

Votre spécialiste électroménager dans le Nord vaudois

Vos commandes sur shop.voenergies.ch ou au 021 843 91 00

voenergies.ch